



EN PATENARIAT AVEC

TOURNOIS JEUNES



PARRAINER PAR Francis Coquelin



AS



**SAMEDI
10
JUN**

U11
SUR HERBE

U13
SUR SYNTHÉTIQUE

U13F
SUR HERBE

ANIMATION, BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
06 60 64 18 49 **SIXTECHALLENGE@GMAIL.COM**



TOURNOI JEUNES

2^{ème} Édition . U11 - U13 - U13F

PARRAINER PAR *Francis Coquelin*



INVITATION

L'AS BOURNY en partenariat avec l'ASSOCIATION SIXTE CHALLENGE ont le plaisir de vous inviter à la deuxième édition du TOURNOI JEUNES parrainer par FRANCIS COQUELIN catégorie U11, U13, U13F. Cet événement aura lieu le samedi 10 juin de 9h à 17h pour les trois catégories sur les terrains du STADE DE LA CROIX DES LANDES LE BOURNY - 53000 LAVAL.

Le nombre d'équipes pour le tournoi est limité à 16 équipe pour les U11 et les U13, et à 8 équipes pour les U13F, en cas d'un trop grand nombre de participants, les équipes 1 seront prioritaires afin de permettre le tournoi accessible à un maximum de club.

Chaque joueur recevra une récompense individuelle, les demi-finalistes auront un lot supplémentaire et les finalistes se verront remettre un jeu de maillots offert par l'un de nos partenaires.

Pour toutes les catégories les équipes devront être composées de 8 joueurs et 2 remplaçants maximum. Le matin se déroulent les phases de poule et l'après midi les phases éliminatoires et consolantes. Chaque équipe a un temps de jeu de 60 minutes minimum.

Merci de transmettre votre bulletin d'inscription et votre chèque avant le 3 juin à l'adresse suivante :

Mr LAUNAY FOULARD Judicaël / SIXTE CHALLENGE
10 clos du petit buisson - 72380 Ste Sabine sur Longève
Contact : sixtechallenge@gmail.com · 06 60 64 18 49

Inscription TOURNOI JEUNES parrainer par FRANCIS COQUELIN catégorie U11, U13, U13F

Club :
Représentant du club :
Mail : Tél :

U11 (8 joueurs + 2 remplaçants) · 9h à 17h

Nombre d'équipe engagé : x 50€ = €

U13 (8 joueurs + 2 remplaçants) · 9h à 17h

Nombre d'équipe engagé : x 50€ = €

U13F (8 joueuses + 2 remplaçantes) · 9h à 17h

Nombre d'équipe engagé : x 50€ = €

Remarque : Le chèque sera établi à l'ordre de l'AS BOURNY